****

La Présidence

De la Polynésie française

**Allocution du Président Edouard FRITCH**

**Séance Plénière de l’Assemblée de la Polynésie – Session extraordinaire**

***22 Décembre 2020***

Monsieur le Président de l’Assemblée de la Polynésie française,

Monsieur le vice-président de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants, chers collègues,

Le cyclone Yasa, de catégorie 5, soit la plus élevée, a durement frappé jeudi et vendredi 17 et 18 décembre 2020 l’île de Vanua Levu, deuxième plus grande île des Fidji. Des villages entiers ont été dévastés et au moins deux personnes sont décédées, d’autres personnes disparues faisant toujours l’objet de recherches. Selon les propos de M. Vasiti SOKO, Directeur et coordinateur du Bureau national de gestion des catastrophes de Fidji (*Fiji National Disaster Management Office NDMO*), ce cyclone a impacté plus de 90 000 personnes, et particulièrement l’île de Vanua Levu dont la province de Bua, avant de poursuivre sa trajectoire sur le groupe des îles de Lau, situées au Nord de Tonga.

Au 21 décembre 2020, le Bureau national de gestion des catastrophes de Fidji faisait état de 8012 personnes évacuées, pour près de 1023 foyers déplacés, accueillis dans les 171 centres d’évacuation du Pays. En plus des dégâts matériels, toutes les récoltes des villages ont été décimées.

Le gouvernement Fidjien a émis le 21 décembre 2020 par note diplomatique n°810/2020 un appel aux dons adressé à toutes les ambassades et aux organisations régionales et internationales basées à Suva, Fidji, dont le Forum des îles du Pacifique fait partie.

La Polynésie française étant membre à part entière du Forum des îles du Pacifique, et également à ce titre, membre du Corridor Humanitaire du Pacifique (*Pacific Humanitarian Pathway*) actionné à diverses reprises durant cette année 2020 pour faire face à la pandémie de coronavirus19. Par solidarité vis-à-vis du gouvernement et de la population fidjienne, la Polynésie a décidé d’apporter sa contribution humanitaire.

Le gouvernement fidjien nous a bien indiqué qu’il attendait de notre part uniquement les matériaux de secours de première nécessité, à savoir par exemple des tentes, des bâches, des tronçonneuses, des réservoirs d’eau et des comprimés de purification d’eau utiles aux villageois qui sont privés d’eau courante, et également si possible des petits groupes électrogènes.

Nous souhaitons ainsi apporter une aide en nature au profit de la population de Fidji, utile au rétablissement des conditions normales de vie sur les îles impactées par le cyclone Yasa.

Le budget affecté à cette opération sera fixé à 15 millions de FCFP (hors transport).

Monsieur le Président, Chers Représentants, je vous remercie de votre attention.

**-o-o-o-o-o-**